

## Rencontre Métropole/Associations aérodrome de Corbas du 10 janvier 2024

Lieu Métropole de 16h05 à 17h20 (salle DG Cab)

### Participants :

- Pierre ATHANAZE, 11<sup>me</sup> vice-Président de la Métropole (Grands parcs, biodiversité ...)
- Arnaud JULLIAN, Métropole, conseiller transition, énergie, eau et déchets
- Claude PRALIAUD, Métropole, Directeur Général Adjoint Transition Ecologique
- Benoît PHILIBERT, Métropole, chef du service Environnement, Direction Ecologie Environnement Energie, Délégation Transition Ecologique
- Valérie CEDIEY-MARCHAND, Métropole, Responsable Service Patrimoine Immobilier, Délégation Ressources Humaines et Moyens Généraux, Direction Patrimoine et Maintenance
- François WOLF (Mariba)
- Bernard VUILLAUME (Apache)
- Robert RIVOIRE (ADEC)

### Résumé :

Après les remerciements d'usage, et une introduction par Pierre Athanaze nous avons exposé nos objectifs, à savoir obtenir une révision de la composition de la CCE dans le sens où nous l'avons écrit à la Préfète et obtenir de la Métropole qu'elle nous soutienne éventuellement dans cette demande et qu'elle prenne l'initiative (c'est dans ses attributions) pour proposer l'établissement d'une charte. Comme Monsieur ATHANAZE l'a écrit dans sa lettre du 4 décembre dernier il est en phase avec nous et d'accord pour coopérer. La Métropole adhère à cette vision de l'avenir mais on note une certaine réserve pour Madame Cédiey-Marchand qui est à l'évidence plus proche des associations utilisatrices de l'aérodrome (elle évoque des difficultés financières pour ces usagers en cas de contraintes, à quoi nous répondons que l'objet de la réunion n'est pas que l'on parle de cela ici)

Au cours des échanges nous avons eu à convaincre Monsieur ATHANAZE de notre proposition de composition du collège association de la CCE, avec une représentation réelle du territoire exposé aux nuisances (à l'origine il considérait qu'il n'y avait que 3 ou 4 sièges en jeu). Après explications il s'est rangé à notre proposition. Il a également admis la nécessité que la composition de la CCE pour les associations soit révisée avant la prochaine réunion de la CCE. Il est également favorable à ce que cela se fasse assez vite. Ce devrait être avant les vacances d'été pour pouvoir mettre en place une analyse du fonctionnement de l'aérodrome pendant la saison d'été et donc ne pas perdre une année de plus. Comme le calendrier dépend beaucoup de la Préfecture, il va faire ce qu'il peut auprès de la Préfecture pour que les choses avancent. Par contre Madame Cédiey-Marchand invoque plusieurs motifs pour soutenir un calendrier plus lent : sa charge de travail et les délais de délibération de la métropole Elle évoque sur ce dernier point, et en commettant une erreur de lecture des textes, le fait que ce serait la métropole qui proposerait à la préfète les associations admises en CCE ; nous rectifions en indiquant que administrativement la Métropole a seulement à désigner (confirmer) ses représentants et que tout le reste est de la compétence préfectorale.

Par ailleurs Monsieur ATHANAZE semble bien branché pollution de l'air et, logiquement, ardent défenseur de la ZFE. Sur ce sujet il reproche un peu aux élus de notre secteur leur manque d'implication sur le sujet. Sur l'impact de la ZFE nous ne partageons pas forcément tous ses arguments, mais nous n'avons pas souhaité entrer dans une controverse car ce n'était pas le sujet et nous n'étions pas là pour ça.

Bernard Vuillaume, Robert Rivoire, François Wolf